Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID: 089-248900938-20231219-FIN_2023_122-DE

N°FIN/2023/122

Département de l'Yonne

Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	13 décembre 2023	Nombre de conseillers
		communautaires
Date d'affichage de la	13 décembre 2023	Effectif légal : 49
convocation :		En exercice : 49
		Présents : 37
		Votants : 47

Séance du 19 décembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le dix-neuf décembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS:

M. Didier MOREAU, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Jean-Yves MESNY, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS:

M. Philippe PETIT, pouvoir à Mme Florence SYLVESTRE

Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à Mme Evelyne TRESCARTES

Mme Michèle BARRY, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY

M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS

Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à M. Richard ZEIGER

Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU

M. Nicolas DEILLER, pouvoir à M. Cyril HAGHEBAERT

M. Guy AVENIA, pouvoir à Madame Isabelle CLAUDET

M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS

Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN

M. Bernard MORAINE

Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

<u>Objet</u> : ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES – BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES.

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le 22/12/2023

ID: 089-248900938-20231219-FIN_2023_122-DE

FIN/2023/122	Conseil communautaire du
	19 décembre 2023

Objet: ADMISSION EN NON-VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES — BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R.2342-4;

CONSIDÉRANT que l'admission en non-valeur a pour effet de retrancher les créances des prises en charge du comptable (C. comptes, 26 mai 1976, « Commune de Maisons-Alfort, Rec. C. Comptes 34). Elle est un mode d'apurement administratif dont l'objet est de retirer des écritures prises en charge des créances réputées irrécouvrables du fait de causes indépendantes de la gestion et des diligences du comptable,

CONSIDÉRANT l'état des produits irrécouvrables dressés par le comptable (liste n° 6688300532 et n° 6715271532);

CONSIDÉRANT que Monsieur le trésorier municipal demande l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables pour les raisons suivantes :

Surendettement et décision effacement de dette 1024,46 €
TOTAL 1024.46 €

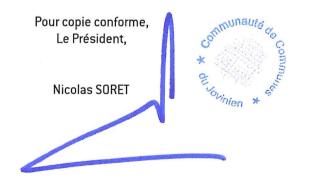
VU la conférence des Maires et la commission des finances du mardi 5 décembre 2023,

Le conseil communautaire, Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0

ADMET en non-valeur les créances ci-dessus,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.



Pour copie conforme, Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND